

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38197

Master 2 Droit Fiscal (M2_DFISCAL)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Former des fiscalistes de haut niveau disposant des connaissances techniques et pratiques nécessaires à l'entrée immédiate dans la vie professionnelle ;

Permettre aux étudiants d'acquérir des capacités de raisonnement juridique touchant directement ou indirectement à la fiscalité ;

Permettre l'accès aux professions de l'enseignement supérieur.

► Objectifs de la formation

- Comprendre, analyser et appliquer la réglementation fiscale nationale, européenne et internationale (afin de conseiller les entreprises comme les particuliers dans l'ensemble des domaines de la fiscalité)
- Évaluer les évolutions possibles de la législation fiscale (afin d'anticiper leur mise en oeuvre et les adaptations nécessaires)
- Déterminer le résultat fiscal de l'entreprise à partir de son résultat comptable
- Analyser la situation patrimoniale et estimer l'incidence fiscale des opérations envisagées par les entreprises ou les particuliers (afin de mettre en place une stratégie fiscale d'optimisation des coûts fiscaux)
- Conseiller les entreprises et les particuliers dans la conduite des procédures de contrôle et de contentieux

► Métiers visés

- Membres du barreau
- Consultants
- Notaires
- Fiscalistes et juristes d'entreprise
- Professions de la banque et de l'assurance
- Cadres d'organismes professionnels (chambre de commerce, groupements professionnels) ou d'organismes spécialisés français, européens ou internationaux
- Cadres dans les services financiers ou contentieux des administrations, collectivités locales et autres organismes publics

- Rédacteurs dans les revues juridiques
- Experts-comptables
- Collaborateurs de cabinets juridiques.

► Rythme d'alternance

De septembre à mars, du lundi au jeudi matin cours et le vendredi toute la journée.

Du lundi au jeudi toutes les après-midis en alternance.

D'avril à août à temps plein en alternance.

► Dates de la formation et volume horaire

09/09/2024 > 29/08/2025 (410 heures)

Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Ce master est ouvert aux candidats titulaires d'un master 1 en droit, principalement aux juristes titulaires d'un master 1 droit des affaires, droit des affaires et fiscalité, droit fiscal ou droit notarial (ou d'un diplôme français ou étranger de niveau équivalent, ou d'une expérience professionnelle reconnue).

A titre secondaire, il sera susceptible d'accueillir des non-juristes (étudiants d'écoles supérieures de commerce, d'instituts d'études politiques ou de maîtrise de gestion) ayant déjà acquis des bases de fiscalité mais désireux de se familiariser avec les questions proprement juridiques liées à l'impôt.

La sélection s'opère sur dossier, puis, le cas échéant, sur entretien.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation après examen du dossier déposé par le candidat.

► Modalités de candidature

Sur dossier, puis, le cas échéant, sur entretien.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Soumia EL MALLOULI

contact@formasup-paris.com

Héloïse AVERLAN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

BISDORFF Catherine

master@u-paris2.fr

01 44 41 55 92

Blanluet Gauthier

BlanluetG@sullcrom.com

PROGRAMME

► Code RNCP 38197

► Direction et équipe pédagogique

- Fiscalité des entreprises (résultats, opérations, restructuration) : Gauthier Blanluet, professeur ; Martin Collet, professeur ; Alfred de la Lassence, avocat ; Bénédicte Peyrol, députée.
- Intégration fiscale et groupes d'entreprises : Jennifer Pillot, avocate ; Mikael Maheust, avocat.
- Fiscalité financière : Claire Acard, avocate ; Jean-Laurent Bargiarelli, avocat.
- Taxe sur la valeur ajoutée : Odile Courjon, avocate.
- Jeu d'entreprises : Gauthier Blanluet, professeur ; Caroline Silberztein, avocate.
- Fiscalité des revenus et biens des ménages : Pierre Fernoux, intervenant extérieur ; Martin Collet, professeur.
- Fiscalité européenne : Paulina Cazals professeur.
- Fiscalité internationale : Emmanuelle Cortot-Boucher, Conseil d'Etat.
- Comptabilité et fiscalité de l'entreprise : Phillipe Oudenot.
- Fiscalité du patrimoine : Pierre Collin, professeur.
- Recouvrement et contentieux de l'impôt : Romain Victor, professeur.
- Contrôle fiscal : Olivier Sivieude.
- Module TVA : Odile Courjon, avocate.
- Module anglais de la fiscalité : Fabien Fontaine, avocat.
- Réunions mensuelles et colloque annuel (divers intervenants en rapport avec l'actualité du droit fiscal juridique, etc...).

Volume horaire
session -1
année 1

Programme détaillé de la formation

Fiscalité des entreprises (résultats, opérations, restructuration)	40h
Intégration fiscale et groupes d'entreprises	25h
Jeu d'entreprises	25h
Fiscalité financière	25h
Taxe sur la valeur ajoutée	25h
Comptabilité et fiscalité de l'entreprise	10h
Fiscalité du patrimoine	25h
Fiscalité des revenus et biens des ménages	25h
Contrôle fiscal	25h
Recouvrement et contentieux de l'impôt	25h
Fiscalité internationale	25h
Fiscalité européenne	25h

Module TVA	50h
Module anglais de la fiscalité	50h
Réunions mensuelles et un colloque annuel	10h

► Modalités pédagogiques

- Cours, études de cas
- Réunions mensuelles
- Colloque annuel
- Voyage d'étude à l'étranger
- Retour d'expérience sur l'alternance en entreprise

► Contrôle des connaissances

- Examens oraux ou écrits,
- Contrôle continu (fiscalité financière),
- Grand Oral,
- Soutenance de mémoire, rapport de stage,
- Bilan de l'alternance en apprentissage.

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES

- Conseil en matière de fiscalité
- Réalisation des formalités fiscales pour des tiers
- Suivi des procédures de contrôle et des procédures contentieuses
- Détection des irrégularités fiscales
- Prévention des litiges fiscaux
- Préparation des audits fiscaux

► Master droit-mention Droit public

- Cours en Anglais et français
- Etudes de cas
- Ateliers (groupes)
- Fiscalité de l'entreprise
- Fiscalité personnelle
- Fiscalité internationale et européenne
- Conférences, réunions mensuelles, colloque annuel
- Mobiliser ces savoirs hautement spécialisés comme base d'une pensée originale.

► Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.

► Master spécialisé droit fiscal recherche

- Former des fiscalistes de haut niveau disposant des connaissances techniques et pratiques nécessaires à l'entrée immédiate dans la vie professionnelle.
- Permettre aux étudiants d'acquérir des capacités de raisonnement juridique touchant directement ou indirectement à la fiscalité.
- Permettre l'accès aux professions de l'enseignement supérieur.

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

► **Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.